

des Princes &c. Novemb. 1761. 329
cinquième au premier de Mai 1765, & le sixième au premier de Novembre de la même année 1765.

Les Souscripteurs sont priés de retirer leurs Exemplaires dans les trois mois qui suivront le terme que l'on indique pour chacun, faute de quoi les Exemplaires non-retirés à cette date, demeureront au profit des Libraires; condition sans laquelle on ne pourroit s'engager, comme on fait, avec le Public.

Les personnes qui n'auront point souscrit, payeront pour chaque Volume, en feüilles, 24 livres.

Il est à propos d'avertir le Public que l'on s'est fixé à ne tirer de l'Ouvrage que l'on annonce, qu'un certain nombre d'Exemplaires. Les Souscriptions pour ce nombre une fois remplies, on n'en recevra plus d'autres.

A la suite de la Préface du premier Volume, on imprimera la liste des Souscripteurs, contenant leurs noms, leurs surnoms, leurs titres & leurs qualités, tels que les Souscripteurs nous les auront communiqués eux-mêmes.

L'Ouvrage que l'on annonce sera accompagné d'un Volume particulier, également *in-folio*, composé d'environ cent Cartes Géographiques, toutes des Provinces ou Pays du Royaume de France. Ces Cartes sont déjà presque toutes tracées & prêtes à livrer à l'impression; mais comme il n'a pas encore été possible de prendre avec les Graveurs les arrangemens convenables, cela est cause que l'on ne peut proposer présentement la Souscription pour ce Volume de Cartes. Cette Souscription aura lieu certainement le plutôt qu'il sera possible, & l'on fera en sorte